

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité-Travail-Progrès
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL (PRAPS) PHASE II
UNITE DE COORDINATION DE PROJET



Avis d'Appel d'Offres National N°001/2026/TRVX/PRAPS II-NE relatif aux travaux de construction des aires d'abattage améliorées dans les régions d'Agadez, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder

Nom du pays : Niger

Nom du projet : Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS), phase II

No de Prêt/Crédit/Don : Crédit N° : 6860-NE et Don 798 NE

N° de référence : NE-PRAPS II - NE-265096-CW-RFB

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le numéro OP00167462 du 24 février 2022 de « Development Business » et le Plan de Passation des Marchés 2026 du PRAPS-II NE publié sur le site de la Banque Mondiale et paru dans le Sahel Dimanche n°2186 du 27 Février 2026.

1. Le Gouvernement de la République du Niger (ci-après dénommé l' « Emprunteur ») a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (AID) (la « Banque ») sous la forme d'un don et d'un crédit en vue de financer le coût du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase II (PRAPS II), et à l'intention d'utiliser une partie de ce *crédit/don* pour effectuer des paiements au titre du **Marché de travaux de construction des aires d'abattage améliorées dans les régions d'Agadez, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder**. La passation du Marché sera conforme au règlement de passation des marchés de la Banque mondiale.
2. Le Coordonnateur du PRAPS II sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **travaux de construction des aires d'abattage améliorées dans les régions d'Agadez, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder**. Les travaux sont repartis en douze (12) lots comme suit :

Lot 1 : Construction de l'aire d'abattage de Tchirozérine (Région d'Agadez) ;

Lot 2 : Construction de l'aire d'abattage d'Aderbissanat (Région d'Agadez) ;

Lot 3 : Construction de l'aire d'abattage de Fabidji (Région de Dosso) ;

Lot 4 : Construction de l'aire d'abattage de Gaya (Région de Dosso) ;

Lot 5 : Construction des aires d'abattage de Hawandawaki et Gangara (Région de Maradi) ;

Lot 6 : Construction de l'aire d'abattage de Akoubounou (Région de Tahoua) ;

Lot 7 : Construction des aires d'abattage de Tabotaki et Ibohamane (Région de Tahoua) ;

Lot 8 : Réhabilitation des aires d'abattage de Ayérou et Téra (Région de Tillabéri) ;

Lot 9 : Construction de l'aire d'abattage de Kobagué (Région de Tillabéri) ;

Lot 10 : Construction de l'aire d'abattage de Mirriah (Région de Zinder) ;

Lot 11 : Construction de l'aire d'abattage de Takoukou (Région de Zinder) ;

Lot 12 : Construction de l'aire d'abattage de Tesker (Région de Zinder).

Le délai d'exécution est de : quatre (4) mois pour chacun des lots.

Les soumissionnaires peuvent postuler à tous les lots mais ne peuvent être adjudicataire que deux (02) lots.

3. La procédure sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultant (Juillet 2016) révisé en Septembre 2025 ("Règlement de Passation des Marchés").
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir un complément d'informations et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres en français auprès du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) phase II, Sis au quartier village de la francophonie, derrière la FENIFOOT en face de la station ENI Niamey Niger, BP : 13017 Niamey, Tél (00227) 20 32 54 56 E-mail : atteissa@gmail.com cc : spm@praps2niger.ne **tous les jours ouvrables du lundi au jeudi de 9 h 00 mn à 17h00, heure locale et le vendredi de 9h00 mn à 12h00 heure locale.**
5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce.
6. Les offres devront être déposées à la Direction des Ressources Financières, du Matériel, des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage au plus tard le **19 Mai 2026 à 10h00mn**, heure locale. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y participer dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage **le 19 Mai 2026 à 10h30mn**.
7. Les offres doivent être accompagnées d'« *une Garantie d'offre* » pour un montant par lot de :
 - **Pour les lots 1, 2, 3, 4, 6, 9, 10, 11 et 12 : 1 500.000 F CFA par lot ;**
 - **Pour les lots 5, 7 et 8 : 3 000.000 F CFA par lot ;**
8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) phase II, Secrétariat du Projet au rez de chaussée, Quartier village de la francophonie, derrière la FENIFOOT en face de la station ENI, Tél (+227) 20 32 54 56, BP : 13017 Niamey, (Niger).

Dr ATTE ISSA